

ALTERNANTS RENTREE 2025 CA VA COINCER !!!




Suite à l'annonce du gouvernement de la baisse des aides de l'Etat pour le recrutement des alternants le CASRA a annoncé une baisse des recrutements à la rentrée de septembre 2025 de 20%.

Les alternants, dans les agences notamment, sont utilisés pour tenir l'accueil, faire le back office, les prises de RDV etc etc

Le Sneca se pose donc les questions suivantes :

- Une baisse du nombre d'alternants signifie peut-être aussi une baisse du nombre d'acceptation de temps partiels alors que c'est un sujet porté par la DG et les Organisations Syndicales depuis plusieurs années. Quel est la position de la DG sur cette question des temps partiels ?
- Cette baisse aura-t-elle aussi des conséquences sur le nombre d'auxiliaires été ?
- Cette baisse aura-t-elle aussi des conséquences sur le nombre d'agences concernées par les fermetures estivales ?
- Cette baisse aura-t-elle aussi des conséquences sur le vivier ? Des effectifs supplémentaires sont-ils prévus dans le vivier pour compenser cette baisse des alternants?



Le Sneca demande à la DG de prévoir soit des effectifs supplémentaires dans le vivier soit la remise en place des équipes renforts/volantes pour compenser cette baisse des alternants (qui dans les agences assurent le guichet, le back-office, les prises de rdv par ex) afin que toute la pression inhérente à cette baisse ne soit pas reportée sur les effectifs restants.

Réponse de la DG : Les alternants ne sont pas comptabilisés dans les postes structurels de l'entreprise. L'évolution du nombre d'alternants n'a donc pas d'impact sur les sujets détaillés ci-dessus.

Nous vous laissons juge de cette réponse....

